

**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE
PLACE ST-MARTIN INC.**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2019

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE
PLACE ST-MARTIN INC.
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2019

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13
Renseignements complémentaires	14



**Campeau
Vinet
Gauthier**

Comptables Professionnels
Agréés Inc.

Votre santé financière compte

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE PLACE ST-MARTIN INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin Inc. qui comprennent le bilan au 31 mars 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes et annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des éléments décrits dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Bureau d'aide et d'assistance familiale Place St-Martin Inc. au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des revenus d'activités (boite à lunch, SPJF, de camp de jour et autres revenus) dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2019 et le 31 mars 2018, de l'actif à court terme au 31 mars 2019 et 31 mars 2018, et des actifs nets aux 1er avril 2018 et 2017 et aux 31 mars 2019 et 2018. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

1711, boul. des Laurentides, bureau 202
Laval (Québec) H7M 2P5
450 629-5070

cvgcpa.ca

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

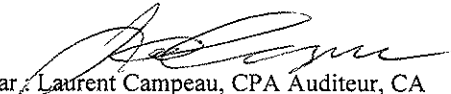
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser ses activités;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



CAMPEAU VINET GAUTHIER COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS INC.

Par :  Laurent Campeau, CPA Auditeur, CA

Laval, le 5 juin 2019



BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2019	2018
	\$	\$
PRODUITS		
<i>Gouvernement Provincial</i>		
MF - Mission globale	115 970	96 299
MF - Halte-garderie	12 018	9 550
CISSS Laval - Y'APP	3 000	-
<i>Centraide</i>		
Centraide du Grand Montréal	92 400	92 400
Camp de jour	3 140	-
<i>Autres sources de revenus</i>		
Fondation Marcelle et Jean Coutu	17 000	17 000
Avenir d'enfants	10 000	10 000
Ville de Laval - Mobilisation et diversité	4 620	5 637
Ville de Laval - Soutien aux activités locales	300	550
Subvention RUI - Jardin communautaire	3 201	7 573
Subvention L'Oeuvre Léger - Jardin communautaire	-	5 000
Soutien à l'action bénévole	1 500	1 500
Projet Boîte à lunch	631	965
Projet SPJF	1 436	2 073
Autres revenus	738	446
Camp de jour	959	-
Revenus d'intérêts	407	329
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 974	979
Amortissement des apports reportés afférents aux actifs incorporels	484	-
	269 778	250 301
CHARGES		
Frais d'opération (annexe A)	240 573	240 312
Frais d'administration (annexe B)	22 921	28 085
Frais financiers (annexe C)	364	238
	263 858	268 635
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	5 920	(18 334)

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE

PLACE ST-MARTIN INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

				2019	2018
	Grevé d'affectation (note 12)	Investi en immobilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE au début de l'exercice	22 421	16 623	10 985	50 029	68 363
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(3 053)	(3 540)	12 513	5 920	(18 334)
	19 368	13 083	23 498	55 949	50 029
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	3 813	(3 813)	-	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	(3 813)	3 813	-	-
SOLDE à la fin de l'exercice	19 368	13 083	23 498	55 949	50 029

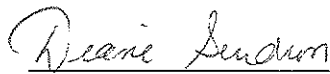
**BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE
PLACE ST-MARTIN INC.**

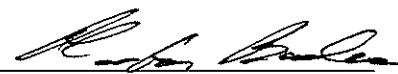
BILAN

AU 31 MARS	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	68 708	100 678
Débiteurs (note 3)	5 255	1 612
Subventions à recevoir	2 043	-
Frais payés d'avance	4 289	2 518
	80 295	104 808
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	20 968	22 669
IMMEUBLE EN VOIE DE CONSTRUCTION (note 5)	94 926	11 766
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	2 741	-
	198 930	139 243
PASSIF		
COURT TERME		
Avance bancaire (note 7)	96 077	10 072
Créditeurs (note 8)	32 278	20 250
Apports reportés (note 9)	2 500	51 346
	130 855	81 668
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	7 885	6 046
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS À L'IMMEUBLE EN VOIE DE CONSTRUCTION	1 500	1 500
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS INCORPORELS (note 11)	2 741	-
	142 981	89 214
ACTIF NET		
Grevé d'affectation (note 12)	19 368	22 421
Investi en immobilisations corporelles	13 083	16 623
Non affecté	23 498	10 985
	55 949	50 029
	198 930	139 243

ENGAGEMENTS (note 13)

AU NOM DU CONSEIL


Administrateur


Administrateur

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	5 920	(18 334)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles	5 514	5 444
Amortissement - actifs incorporels	484	-
Amortissement - apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 974)	(979)
Amortissement - apports reportés afférents aux actifs incorporels	(484)	-
	9 460	(13 869)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(3 643)	1 130
Subvention à recevoir	(2 043)	-
Frais payés d'avance	(1 771)	(371)
Créditeurs	12 028	3 050
Apports reportés	(48 846)	(48 791)
	(34 815)	(58 851)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Coûts engagés sur immeuble en voie de construction	(83 160)	(1 654)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 813)	(7 183)
Acquisition d'actifs incorporels	(3 225)	-
	(90 198)	(8 837)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des avances bancaires	86 005	10 072
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	3 813	6 581
Apports reportés afférents aux actifs incorporels	3 225	-
Apports reportés afférents à l'immeuble en voie de construction	-	1 500
	93 043	18 153
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(31 970)	(49 535)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	100 678	150 213
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	68 708	100 678

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2019**

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 24 janvier 1995 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Il a pour mission de mettre en place les moyens jugés nécessaires pour répondre aux besoins psychosociaux des familles en difficultés de la région.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

a) Utilisation d'estimation

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les montants établis et les renseignements divulgués sur la base de ces estimations et hypothèses pourraient être différents des résultats réels.

b) Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, aux actifs incorporels et à l'immeuble en voie de construction sont reportés et amortis à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels ou de l'immeuble en voie de construction.

Revenus - intérêts

Les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Revenus - Autofinancement

Les revenus d'autofinancement (boîte à lunch, SPJF, camp de jour et autres revenus) sont constatés à titre de produits lorsque l'activité a lieu ou le service est rendu.

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2019****2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****c) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants:

	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	20%
Équipement informatique	30%
Améliorations locatives	20%

d) Immeuble en voie de construction

L'organisme capitalise tous les frais de mise en valeur et de construction, y compris les frais généraux directs, liés à l'immeuble en voie de construction. De plus, l'immeuble en voie de construction ne fait pas l'objet d'un amortissement jusqu'à la date de quasi-achèvement.

e) Actifs incorporels

Les actifs incorporels, composés de logiciels, sont comptabilisés au coût d'acquisition et sont amortis selon leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif au taux de 30%.

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

g) Apports reçus sous forme de biens et services

Les bénévoles ont consacré, au cours de l'exercice, un nombre important d'heures pour aider l'organisme à assurer la prestation de services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

De plus, l'organisme occupe ses locaux à titre gratuit. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de l'apport reçu, celui-ci n'est pas constaté dans les états financiers.

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2019****2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****h) Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des avances bancaires et des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans jamais être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. La juste valeur comptable des instruments financiers qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transactions directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

i) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3 - DÉBITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	5 255	1 612

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2019****4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	30 767	21 107	9 660	7 785
Équipement informatique	31 279	27 083	4 196	5 994
Améliorations locatives	15 438	8 326	7 112	8 890
	77 484	56 516	20 968	22 669

5- IMMEUBLE EN VOIE DE CONSTRUCTION

L'organisme a une entente pour un projet en collaboration avec la Société d'Habitation du Québec (SHQ) afin de construire des logements dans le cadre de son projet Avenir de Femmes.

Advenant une situation où le projet de construction ne pourrait être mené à terme, la SHQ s'est engagée à rembourser les sommes engagées jusqu'à présent. Tel que mentionné à la note 7, une marge de crédit a été autorisée en mars 2017 pour financer ces dépenses.

Les sommes comptabilisées à l'actif en voie de construction représentent des coûts engagés afin de développer et construire un immeuble leur permettant de répondre aux besoins des familles de la région en matière de logements abordables.

6 - ACTIFS INCORPORELS

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	3 225	484	2 741	-

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2019****7- AVANCE BANCAIRE**

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 96 600\$, portant intérêts au taux de 3,95% l'an garantie par une surété gouvernementale en vertu du programme AccèsLogis de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) #ACL-00842. Tous les déboursés devront être autorisés par la SHQ. Au 31 mars 2019, un montant de 96 077\$ était utilisé.

8 - CRÉDITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	11 115	1 510
Salaires à payer	21 163	18 740
	32 278	20 250

9- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	Solde 31 mars 2018	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde 31 mars 2019
	\$	\$	\$	\$
Avenir d'enfant	2 500	10 000	10 000	2 500
Ministère de la Famille - Halte-garderies	4 791	9 550	14 341	-
Ministère de la Famille - OCF Allocation spécifique	42 555	-	42 555	-
CISSS de Laval - Projet YAPP	1 500	1 500	3 000	-
	51 346	21 050	69 896	2 500

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2019****10- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement des apports reportés est établi aux mêmes conditions que les immobilisations corporelles afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	6 046	444
Plus: apport reçu		
Ministère de la famille - OCF allocation spécifique	3 813	6 581
Moins : montants constatés à titre de produits	(1 974)	(979)
Solde à la fin	7 885	6 046

11- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux actifs incorporels représentent des apports reçus pour l'acquisition d'actifs incorporels, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement des apports reportés est établi aux mêmes conditions que les actifs incorporels afférents. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes:

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	-	-
Plus: apport reçu		
Ministère de la famille - OCF allocation spécifique	3 225	-
Moins : montants constatés à titre de produits	(484)	-
Solde à la fin	2 741	-

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2019**

12- FONDS GREVÉ D'AFFECTION INTERNE

Le fonds a été constitué dans le but d'acheter une maison de quartier pour éventuellement y relocaliser les locaux de l'organisme et y dispenser ses services à la communauté. L'organisme ne peut l'utiliser pour d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au cours de l'exercice, l'organisme a utilisé 3 053\$ à titre de dépenses dans ce projet. Au 31 mars 2019, le solde de ce fonds est de 19 368\$.

13- ENGAGEMENTS

Loyer

L'organisme a signé un bail avec la Ville de Laval pour ces locaux. Cette entente prévoit l'utilisation par l'organisme des locaux de la ville sans contrepartie et est renouvelée automatiquement à chaque année, à la condition que l'organisme respecte les clauses mentionnées au contrat.

14 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne sa marge de crédit et le compte épargne à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE**PLACE ST-MARTIN INC.****RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2019	2018
	\$	\$
ANNEXE A- FRAIS D'OPÉRATION		
Salaires et charges sociales	203 873	199 746
Assurances collectives	4 233	4 232
Activités	14 237	11 456
Comptoir vestimentaire	131	214
Jardin communautaire	3 835	13 702
Camp de jour	3 943	-
Frais de bureau et de réunions	1 131	758
Associations	568	1 093
Télécommunications	1 634	1 840
Cuisines collectives	3 678	3 139
Fournitures de bureau et papeterie	3 310	4 132
	240 573	240 312

ANNEXE B - FRAIS D'ADMINISTRATION

Assurances	2 650	2 648
Entretien et réparations	562	570
Taxes et permis	157	34
Publicité et promotion	1 472	3 799
Formation du personnel	4 217	1 088
Frais informatique	585	1 660
Honoraires professionnels	5 957	7 030
Frais de déplacement et représentation	1 323	5 812
Amortissement - Immobilisations corporelles	5 514	5 444
Amortissement - Actifs incorporels	484	-
	22 921	28 085

ANNEXE C - FRAIS FINANCIERS

Intérêts et frais bancaires	364	238
-----------------------------	-----	-----